

BACS DE RÉTENTION

RÉTENTION POUR PRODUITS CHIMIQUES

- ✓ Matériel adapté aux contraintes industrielles
- ✓ Matériel 100% PEHD (bac et grille)
- ✓ Stockage de tous types de conditionnements (bidons, fûts, containers,...)



ÉLÉMENTS TECHNIQUES

Modèle	Dimensions (en mm)	Charge max.	Capacité	Code SAP
1 container 1000L	h 1000 * L 1450 * l 1450	2 000 kg	1120 L	007581
2 containers 1000L	h 575 * L 2260 * l 1460	3 000 kg	1200 L	008694
1 fût	h 600 * L 1000 * l 680	400 kg	230 L	007582
2 fûts	h 440 * L 1300 * l 750	650 kg	250 L	007575
4 fûts	h 480 * L 1380 * l 1290	1 250 kg	485 L	007580
1 à 4 bidons	h 155 * L 800 * l 600	100 kg	40 L	007431
1 à 8 bidons	h 175 * L 1000 * l 800	200 kg	60 L	009193
1 bidon	h 155 * L 600 * l 400	50 kg	20 L	016938
2 bidons	h 155 * L 805 * l 405	50 kg	30 L	023572
1 à 10 bidons	h 175 * L 1200 * l 800	200 kg	100 L	016939
Armoire de stockage fûts	h 2110 * L 1650 * l 1100	650 kg	250 L	030955
Armoire de stockage container (Grise)	h 2150 * L 1500 * l 1500	2000 kg	1100 L	017032
Armoire de stockage container (Jaune)	h 2265 x L 1775 x l 1770	2500 kg	1260 L	045042

VISUELS

BACS DE RÉTENTIONS



1 CONTAINER



2 CONTAINERS



DISTRIBUTEUR POUR BAC 1 CONTAINER



DISTRIBUTEUR POUR BAC 2 CONTAINERS



1 FÛT



2 FÛTS



4 FÛTS



2 FÛTS COUCHÉS



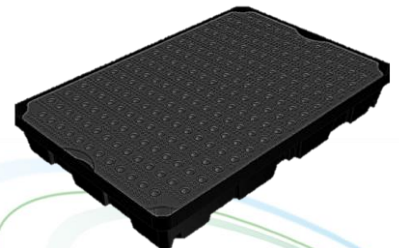
1 BIDON



2 BIDONS



4 BIDONS



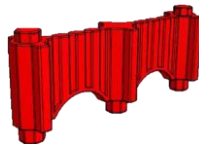
8 BIDONS

PIÈCES DÉTACHÉES

BACS DE RÉTENTIONS

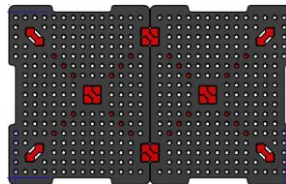
Modèle	Dénomination	Référence
1 Container	CAILLEBOTIS NOIR POUR RETENTION 1 OW	007578
2 Containers (Noir)	Support pour Caillebotis pour rétention 2 OW / Modèle avec un seul passage de fourche (1 support central rouge)	032928
2 Containers (Noir)	Caillebotis noir pour rétention 2 OW / Modèle avec un seul passage de fourche	034476
2 Containers (Jaune)	Caillebotis noir pour rétention 2 OW / Modèle avec double passage de fourche (1 grille + 4 supports rouges)	032701

BAC DE RÉTENTION 2 OW / MODÈLE AVEC 1 PASSAGE DE FOURCHES



- 2 grilles
- 1 support central pour les 2 grilles

BAC DE RÉTENTION 2 OW / MODÈLE AVEC 2 PASSAGES DE FOURCHES



- 2 grilles
- 4 supports par grille

ARMOIRE DE RÉTENTION

RÉTENTION POUR FûTS ET BIDONS

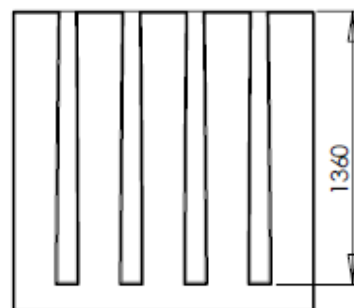
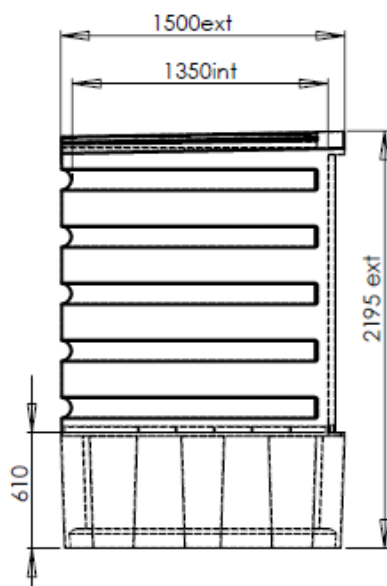
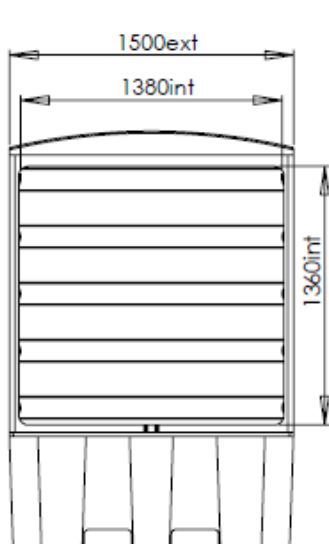
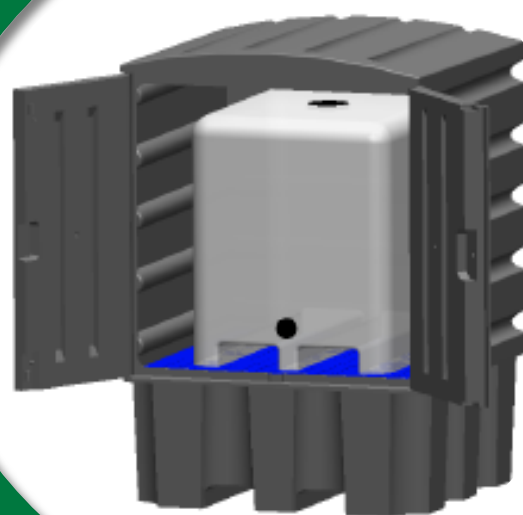
- ✓ Matériel adapté aux stockage chimique en extérieur
- ✓ Matériel 100% PEHD
- ✓ Volume de rétention 250L
- ✓ Verrouillage possible avec cadenas en U (80mm)
- ✓ Ouverture possible des 2 côtés (un côté à la fois)



ARMOIRE DE RÉTENTION

RÉTENTION EXTÉRIEURE POUR CONTAINERS

- ✓ Matériel adapté aux stockage chimique en extérieur
- ✓ Matériel 100% PEHD (bac et grille)
- ✓ Volume de rétention 1100L
- ✓ Stockage de tous types de conditionnements (bidons, fûts, containers,...)



ARMOIRE DE RÉTENTION

RÉTENTION EXTÉRIEURE POUR CONTAINERS

- ✓ Matériel adapté aux stockage chimique en extérieur
- ✓ Matériel 100% PEHD (bac et grille)
- ✓ Armoire livrée en kit à monter sur place
- ✓ Stockage de tous types de conditionnements (bidons, fûts, containers,...)



Dimensions :	H 2265
	L 1775
	P 1770 mm

Poids :	221 kg
----------------	---------------

Capacité :	1260 L
-------------------	---------------

Charge Maxi. :	2500 kg
-----------------------	----------------

REGLEMENTATION

Toutes les entreprises ou administrations ont l'interdiction de polluer les sols ou les rivières et doivent donc s'équiper de bacs de rétention pour prévenir ces risques. Concernant les capacités de rétention nécessaires ou obligatoires, il y a 3 cas de figure :

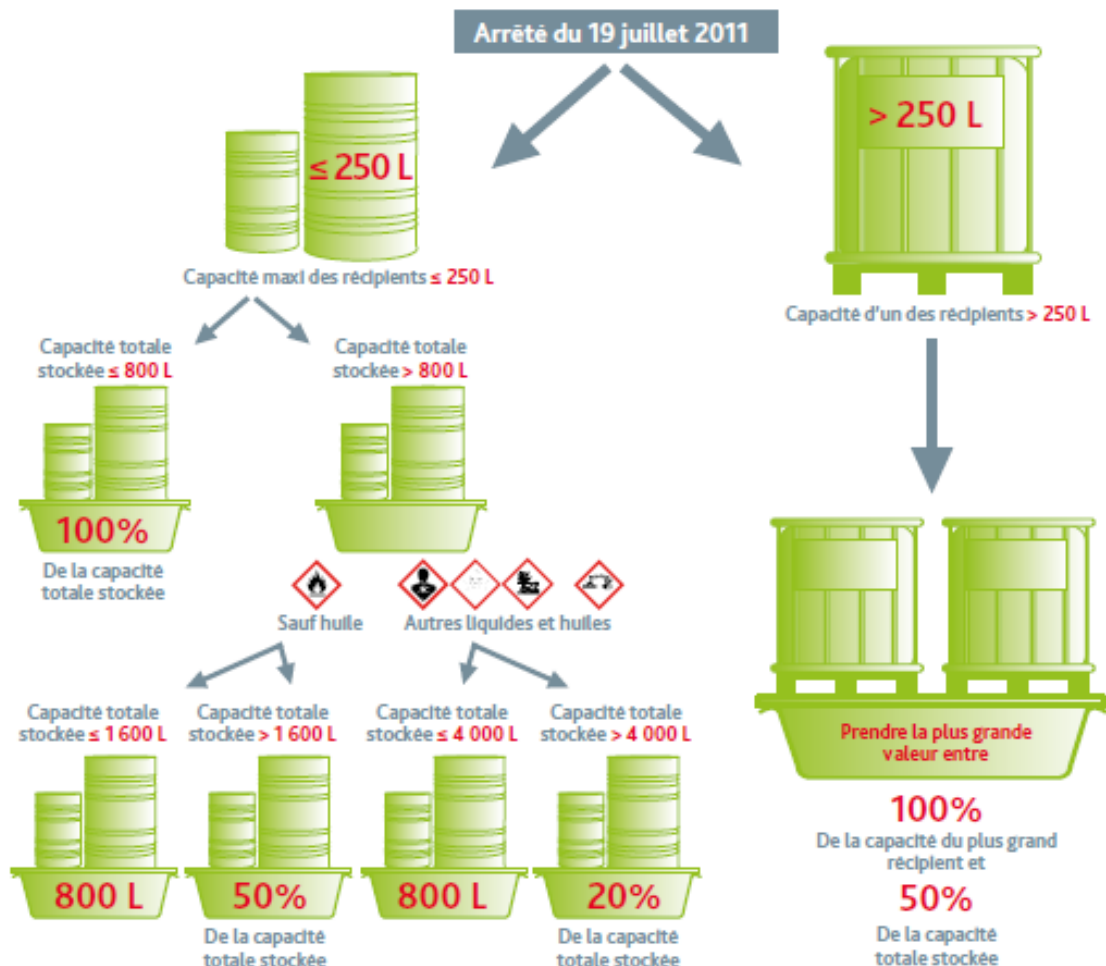
- **Entreprises normales non classées (la très grande majorité) :**

Aucune réglementation n'impose une capacité de rétention, que ce soit 20, 50 ou 100% de la capacité totale des fûts. L'entreprise est libre de choisir la capacité de rétention qui lui semble la plus adaptée, sachant que le minimum est raisonnablement la capacité du plus grand fût.

- **Entreprises classées protection de l'environnement soumises à Déclaration Préfectorale :**

Identique aux entreprises non classées.

- **Entreprises classées protection de l'environnement soumises à Autorisation Préfectorale :**



PROCÉDURE DE VIDANGE & NETTOYAGE

BACS DE RÉTENTIONS

LA VIDANGE ET LE NETTOYAGE D'UN BAC DE RÉTENTION DOIVENT ÊTRE TRAITÉS COMME TOUTES LES AUTRES FUITES DE PRODUITS CHIMIQUES

- 1. Se protéger : Port des EPI**
- 2. S'assurer que le contenant fuyard soit vide ou que la fuite soit colmatée puis le déposer sur une autre rétention**
- 3. Vidanger le bac de rétention à l'aide d'une pompe et stocker les liquides déversés dans un récipient spécifique. Ne pas rejeter le produit directement à l'égout ou dans l'environnement.**
- 4. Utiliser si nécessaire un produit absorbant, neutralisant type Trévorex® (contactez la société PREVOR)**
- 5. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation**
- 6. Conserver dans des récipients adaptés, proprement étiquetés et fermés pour l'élimination**
- 7. Rincer abondamment la rétention à l'eau en vérifiant le pH de l'eau écoulée**
- 8. Les solutions récupérées doivent impérativement être éliminées par une entreprise certifiée dans l'élimination des produits chimiques**

